



L'EAU ET LA GUERRE

LA RÉPONSE DU CICR



CICR

Nous dédions cette publication à nos collègues et amis Mary Jean Lacaba, Eugenio Vagni et Andreas Notter, qui ont été enlevés dans le sud des Philippines le 15 janvier 2009, alors qu'ils travaillaient à un projet d'approvisionnement en eau et d'habitat. À notre grand soulagement, ils ont finalement été libérés : Mary Jean et Andreas en avril, Eugenio en juillet 2009. Nous sommes fiers d'eux, de leur dévouement et de leur détermination à venir en aide aux plus démunis.

L'équipe Wathab, 16 juillet 2009.



Comité international de la Croix-Rouge
19, avenue de la Paix
1202 Genève, Suisse
T + 41 22 734 60 01 F + 41 22 733 20 57
E-mail: shop@icrc.org www.icrc.org
© CICR, juillet 2009

Photo de couverture: Pier Giorgio Nembrini/CICR

L'eau est une ressource indispensable à la survie de la population et bénéficière, de ce fait, d'une protection spécifique accordée par le droit international humanitaire.

ARTICLE 54, par. 2

Protocole I additionnel aux Conventions de Genève de 1949

Il est interdit d'attaquer, de détruire, d'enlever ou de mettre hors d'usage des biens indispensables à la survie de la population civile, tels que des denrées alimentaires et les zones agricoles qui les produisent, les récoltes, le bétail, les installations et réserves d'eau potable et les ouvrages d'irrigation, en vue d'en priver, à raison de leur valeur de subsistance, la population civile ou la Partie adverse, quel que soit le motif dont on s'inspire, que ce soit pour affamer des personnes civiles, provoquer leur déplacement ou pour toute autre raison.



PRÉFACE



Marko Kokic/Fédération

En 2050, la population mondiale, aujourd'hui estimée à 6,8 milliards de personnes, aura augmenté de 50%. En plus de l'épuisement attendu des ressources naturelles mondiales, l'urbanisation, la migration, les nouvelles formes d'utilisation des sols, la crise économique mondiale et le changement climatique auront des effets considérables sur les ressources en eau. Une bonne gestion de ces ressources est indispensable au développement économique durable ainsi qu'à la production agricole et industrielle.

Plus de la moitié de la population mondiale vit dans des villes et des agglomérations urbaines. L'urbanisation, notamment la migration non planifiée des populations rurales en milieu urbain, s'opère alors même que de nombreux États sont dans l'incapacité de développer leurs services. Cette surcharge des infrastructures déjà vétustes, qui ne parviennent pas à couvrir la demande existante en eau, en assainissement et en électricité, entraîne une montée des tensions au sein des communautés et, dans certains cas, des phénomènes de violence armée. Cette tendance persistante rend plus difficile encore la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement des Nations Unies relatifs à l'eau et à l'assainissement.

La fréquence et l'intensité accrues des catastrophes naturelles (sécheresse dans la Corne de l'Afrique et au Moyen-Orient, cyclones et inondations en Asie du

Sud-Est et dans les Caraïbes, par exemple) touchent l'ensemble du globe, mais leur impact sur les personnes vulnérables est particulièrement lourd. Elles ont besoin d'une aide adaptée à leurs besoins pour pouvoir surmonter les effets combinés des conflits armés et des catastrophes naturelles (telles que le tsunami à Sri Lanka et en Indonésie).

Même si l'eau est généralement à l'origine d'une coopération entre pays qui partagent des ressources par-delà la frontière, elle peut également être la source de tensions, voire de conflits, entre les communautés; des pénuries d'eau peuvent exacerber des tensions existantes et contraindre les populations à migrer. Dans ce contexte, un projet d'approvisionnement en eau peut contribuer à apaiser les tensions. De nombreux projets entrepris par le CICR au Darfour, en Somalie et au Yémen en témoignent.

Depuis le 11 septembre 2001, la nature des conflits armés dans le monde a beaucoup changé et le nombre de groupes armés a considérablement augmenté. Cette tendance pose de nouveaux défis à l'action neutre et indépendante du CICR. Même au plus fort des combats, l'institution peut compter sur ses réseaux et les contacts qu'elle maintient avec toutes les parties pour secourir les populations les plus vulnérables, ce qui s'est vérifié sur le terrain lors de crises aiguës comme en Afghanistan en 2001, en Irak en 2003 et



François de SURY/CICR

au Liban en 2006, ou plus récemment à Sri Lanka, aux Philippines, dans les territoires palestiniens occupés, au Yémen et au Pakistan (2008 – 2009). L'action du CICR est plus efficace si elle est mise en œuvre en collaboration avec les communautés bénéficiaires et/ou les autorités compétentes.

En 2008, près de 15 millions de personnes dans plus de 40 pays touchés par la guerre ont bénéficié des programmes «eau et habitat» du CICR, menés par plus de 400 ingénieurs et techniciens travaillant dans des conditions parfois extrêmement difficiles. Lors de conflits armés et d'autres situations de violence, ces programmes visent à réduire les risques sanitaires encourus par les communautés, tels que les maladies d'origine hydrique. Des mesures d'urgence sont immédiatement prises par le CICR et sont suivies de projets de réhabilitation assurant les services essentiels: accès à l'eau potable, assainissement et soins de santé. L'action du CICR vise avant tout à améliorer les conditions de vie et la dignité des victimes de conflits armés.

Par ses opérations, le CICR continue de répondre aux besoins les plus pressants des hommes, des femmes et des enfants touchés par les conflits armés, tout en tenant compte des préoccupations d'ordre environnemental. En appliquant des solutions novatrices et durables, l'institution s'emploie à réduire son empreinte carbone sans pour autant compromettre son efficacité sur le

terrain. Elle est déterminée à élaborer de nouvelles approches et à veiller à ce que ses projets continuent de fournir une assistance efficace aux victimes de conflits armés, tout en restant adaptés aux changements à l'échelle mondiale.

Cette publication aborde certaines des questions clés liées à l'eau et à l'assainissement dans des pays en proie à un conflit armé où le CICR est actif.

Robert Mardini
Chef de l'Unité «eau et habitat»

UNE ACTION NEUTRE ET INDÉPENDANTE

Afin d'avoir le meilleur accès possible aux personnes touchées par les conflits armés, le CICR fonde son action sur la neutralité et l'indépendance.

Une action humanitaire neutre, indépendante et impartiale lors de conflits armés et d'autres situations de violence est au cœur du mandat du CICR et constitue un aspect fondamental de son identité. Cette approche vise à assurer au CICR l'accès le plus large possible aux victimes. Pour ce faire, le CICR cherche à établir un dialogue avec tous les acteurs impliqués dans un conflit armé ou d'autres situations de violence, ainsi qu'avec les personnes qui en subissent les conséquences, afin que tous respectent et acceptent son rôle. Cette approche neutre et indépendante permet également au CICR de garantir la sécurité de son personnel. De cette façon, le CICR peut atteindre des personnes de part et d'autre des lignes de front, dans les zones de conflit du monde entier. Dans de nombreux cas, il s'agit de négocier avec les parties concernées, par exemple pour avoir accès aux zones de combats ou aux hôpitaux, afin de faciliter l'apport d'une aide humanitaire aux victimes du conflit.

C'est dans ce contexte que travaille l'Unité «eau et habitat» du CICR. Ses activités comprennent la construction, l'ingénierie, la protection de l'environnement et visent à garantir l'accès à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène. Ses ingénieurs évaluent les besoins en eau et en logement des victimes du conflit armé, ils élaborent des projets pour résoudre les problèmes rencontrés, ils négocient la mise en œuvre du projet avec les autorités et les entreprises locales, ils supervisent l'exécution du projet et assument l'ensemble de sa gestion. Les activités eau et habitat doivent permettre à la population de disposer d'eau potable et d'un système d'assainissement correct en tout temps et de vivre dans un environnement salubre.

Irak

La présence du CICR en Irak remonte au début des années 1980. Elle a été renforcée durant la guerre du Golfe (1990–1991), lorsque le CICR était la seule organisation internationale présente, devenant l'institution humanitaire de référence. Au cours des ans, le CICR a réalisé d'importants projets d'infrastructure avec les divers ministères compétents, notamment le service national des eaux, permettant d'améliorer l'accès à l'eau, à l'assainissement et aux infrastructures de santé de millions de personnes. Ainsi, le CICR a également consolidé sa réputation d'organisation humanitaire fiable, efficace et neutre.

Pendant la phase aiguë du conflit en 2003, le CICR a été une nouvelle fois l'unique organisation humanitaire majeure présente et active en Irak. Il a adapté son *modus operandi*, créant de nouveaux outils de gestion et de contrôle à distance afin d'assurer la poursuite de ses activités humanitaires dans les zones à haut risque ou difficiles d'accès. Approvisionnement en eau, évacuation des eaux usées et soutien aux établissements de santé sont des exemples des activités réalisées dans ce cadre opérationnel nouveau pour le CICR. Un dialogue permanent permet au CICR d'être perçu positivement et d'être accepté par tous.

Haïti

En 2003, lors de la première visite du CICR à Cité Soleil, ce bidonville était considéré comme l'endroit le plus dangereux du pays. Cité Soleil est un exemple frappant des changements positifs que le CICR, en tant qu'intermédiaire neutre et indépendant, peut amener dans la vie des populations civiles, dans des contextes de violence urbaine extrême. Entre 2005 et 2006, après avoir établi des contacts et mené des négociations avec toutes les autorités et parties concernées, y compris les chefs de gangs, la Croix-Rouge haïtienne et le CICR étaient parmi les rares acteurs humanitaires à avoir accès à la cité et à pouvoir y travailler. Le CICR et la Croix-Rouge haïtienne ont rétabli un approvisionnement minimum en eau pour les 200 000 habitants, en sécurisant l'accès des services d'État concernés aux installations.

Somalie

Depuis 2005, le conflit est devenu de plus en plus complexe et polarisé. Les périodes récurrentes de violence et les récentes catastrophes naturelles ont eu des conséquences désastreuses pour la population civile. La situation est encore aggravée par l'absence d'infrastructures publiques.

Comme le CICR est présent dans le pays depuis 1977, toutes les parties au conflit, ainsi que les bénéficiaires, ont été témoins de ses activités et ont compris qu'elles étaient menées de façon neutre et impartiale.





Carima Appel/CICR

Cette reconnaissance a permis au CICR de poursuivre son travail, par ex. la réhabilitation de points d'eau et l'amélioration des capacités de production des cultivateurs.

Le CICR s'appuie aussi sur un réseau dense d'interlocuteurs et de partenaires comme le Croissant-Rouge de Somalie. Sans ce dernier, le CICR ne pourrait pas comprendre la réalité somalienne et atteindre autant de victimes.

Yémen

L'insécurité et les combats qui font rage dans les gouvernorats du nord du Yémen ont eu un effet dramatique sur la population civile au cours des derniers mois, contraignant toujours plus de personnes à fuir de la région.

L'absence d'eau potable et de soins médicaux est un problème particulièrement grave pour les personnes déplacées, les malades, les blessés et les communautés isolées.

Toutefois, les conditions de sécurité précaires ont souvent empêché le CICR de répondre de manière adéquate et en temps utile aux besoins humanitaires les plus urgents. Actif dans la ville de Saada et aux alentours, le CICR s'efforce d'élargir son champ d'action dès que les conditions de sécurité le permettent. De nombreux projets d'eau et d'assainissement ont été développés pour les personnes déplacées qui ont fui les combats et rejoint des camps dans la ville de Saada. D'autres projets d'infrastructure ont été réalisés (forages profonds et réservoirs d'eau) dans les villages touchés par les combats, afin d'améliorer l'accès à l'eau potable et de pouvoir irriguer les cultures.

Le CICR continue de dialoguer avec les autorités afin d'obtenir un meilleur accès aux zones les plus touchées. Il s'attache également à promouvoir la compréhension du droit international humanitaire et du mandat du CICR parmi les forces armées et de sécurité yéménites.

NEUTRALITÉ

Afin de garder la confiance de tous, le CICR s'abstient de prendre parti lors d'un conflit ou, en tout temps, de s'engager dans une controverse d'ordre politique, racial, religieux ou idéologique.

La neutralité revêt deux aspects. La neutralité militaire interdit toute action pouvant contribuer à la conduite des hostilités de l'une ou l'autre des parties. La neutralité idéologique, quant à elle, implique de se tenir à l'écart de toute controverse politique, religieuse ou autre, pour laquelle toute prise de position aliénerait au CICR la confiance d'une partie de la population et paralyserait son action.

INDÉPENDANCE

Secourir, assister et intervenir en toute indépendance, telle est la ligne de conduite du CICR qui doit, pour ce faire, s'appuyer sur ses propres évaluations, réalisées sur la base de critères objectifs. Le CICR ne doit pas céder aux pressions politiques ni se laisser influencer par les mouvements d'opinion.

LE CICR ET SES PARTENAIRES : AGIR ENSEMBLE

Réussir un programme d'approvisionnement en eau, d'assainissement ou d'habitat ne peut se faire sans partenariat avec une large palette d'acteurs locaux et parfois internationaux. Le CICR développe avec ces partenaires des solutions qui répondent aux besoins des populations et correspondent à leur culture et à leur niveau technologique. Cette coopération intervient à toutes les étapes d'un projet, depuis sa conception jusqu'à son transfert à une entité locale.

MOUVEMENT CROIX-ROUGE ET CROISSANT ROUGE

En septembre 2008, le CICR et la Croix-Rouge philippine ont porté assistance aux populations déplacées de l'île de Mindanao : distribution de tentes et construction d'installations sanitaires dans les centres d'accueil pour personnes déplacées. Afin de renforcer les capacités des sections locales de la Société nationale, le CICR a dispensé des formations de base à son personnel et distribué des kits d'urgence pour rétablir la distribution d'eau.

Suite aux effets dévastateurs du cyclone Nargis au Myanmar, la Fédération internationale et la Croix-Rouge de Myanmar, soutenues par le CICR, ont renforcé les compétences locales nécessaires à l'utilisation des systèmes d'information géographique. Ceux-ci permettent de mieux gérer les ressources naturelles.

AUTORITÉS SANITAIRES

Présent en Irak depuis le début des années 1990, le CICR a tissé un solide réseau de relations avec les autorités sanitaires. Son vaste programme de rénovation, construction ou soutien de centres de soins de santé primaires et d'hôpitaux a pu se réaliser grâce à une coopération sans faille avec les responsables locaux et ministériels. En 2007, malgré des conditions de sécurité précaires, 78 des 140 projets menés à bien dans les régions centrales du pays ont été réalisés par des partenaires locaux. Depuis lors, l'accès direct du CICR à ces zones s'est renforcé.

AUTRES ACTEURS HUMANITAIRES

Dans le camp de Nahr al-Bared (Liban) où vivent 30 000 réfugiés palestiniens, le CICR, en collaboration étroite avec l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA), a réhabilité les conduites principales du réseau d'eau après la fin des combats qui ont opposé l'armée libanaise au groupe Fatah-al-Islam en 2007. Le CICR a couvert toute la phase d'urgence. L'UNRWA a continué les travaux en assurant le branchement entre les conduites principales et les maisons.

Le CICR collabore aussi activement et continuellement avec les agences onusiennes et les organisations non gouvernementales ayant des systèmes d'information géographique afin d'analyser les données et d'élaborer des normes communes.

AGENCES DE DÉVELOPPEMENT

Acteur de l'urgence et des phases de transition, le CICR maintient un dialogue permanent avec des agences de développement qui sont souvent amenées à travailler à sa suite, sur des projets à plus long terme.

SECTEUR PRIVÉ

Le conflit en Côte d'Ivoire a considérablement affaibli l'opérateur privé chargé de la distribution d'eau, la SODECI (Société de distribution d'eau de la Côte d'Ivoire). Le CICR a, dans un premier temps, acheminé les produits chimiques nécessaires au traitement de l'eau dans les stations du nord situées au-delà de la zone de confiance qui séparait alors le pays en deux. Le CICR a ensuite facilité le transport des employés de la SODECI, fourni des pièces de rechange et supervisé les installations en collaboration avec la SODECI. Fin 2008, le CICR s'est progressivement désengagé d'un programme qui a permis à plus d'un million et demi de personnes d'avoir accès à de l'eau potable durant tout le conflit.



AGIR

COMMUNAUTÉS LOCALES

Au Darfour (Soudan), des villageois qui avaient été formés et équipés avant le conflit par la Compagnie des eaux du Darfour ont pu reprendre, sous la supervision du CICR, les travaux d'entretien des pompes dans des zones désormais inaccessibles aux autorités.

FOURNISSEURS LOCAUX ET INTERNATIONAUX

La maintenance étant essentielle à la pérennité de ses projets, le CICR entretient des relations privilégiées avec ses fournisseurs. Pour la réhabilitation d'infrastructures importantes, le CICR peut compter sur les compétences de fournisseurs travaillant depuis 30 ans sur ces installations. À Kisangani (République démocratique du Congo), le CICR a travaillé en partenariat avec une compagnie d'électricité locale pour remettre en état une turbine de la centrale hydro-électrique qui fournit de l'eau à près d'un million de personnes.

AGENCES ÉTATIQUES RESPONSABLES DE L'EAU

Présent au Burundi depuis 1988, le CICR a conclu un partenariat avec la REGIDESO (Régie des eaux en milieu urbain du Burundi) : évaluations conjointes, partage des responsabilités et des coûts, supervision conjointe des travaux et maintenance assurée par la REGIDESO après la fin des travaux. Ce partenariat a permis à plus de 800 000 personnes d'avoir accès à de l'eau potable et de renforcer les compétences techniques du personnel de la REGIDESO par des formations données par le CICR. Grâce à ce partenariat à long terme, la REGIDESO a obtenu des prêts et des financements de la part d'agences de développement telles que ECHO.

RESPONSABLES DE LIEUX DE DÉTENTION

Travaillant dans le milieu carcéral rwandais depuis 1983 et sans interruption depuis la guerre civile et le génocide, le CICR a largement contribué à l'amélioration des conditions de détention de plus de 150 000 détenus dans les prisons centrales et autres lieux de détention du pays. Son approche allait de l'action directe à la formation des autorités, encouragées à assumer la responsabilité des prisons. Le partenariat entre le CICR et les autorités rwandaises est régi par un accord national qui s'applique à chaque lieu de détention visité par le CICR.

UNIVERSITÉS ET INSTITUTS DE RECHERCHE

En 2002, à la suite de l'éruption du volcan Nyiragongo (République démocratique du Congo), le CICR a réalisé une étude en partenariat avec l'EPFL (École polytechnique fédérale de Lausanne), pour déterminer la meilleure façon de remettre en état le réseau d'approvisionnement en eau potable. L'École a procédé à des simulations du réseau et proposé des travaux d'extension qui ont ensuite été effectués sur le terrain. En Érythrée, où le climat aride rend extrêmement aléatoire l'approvisionnement en eau des populations rurales, le CICR s'est associé au Centre pour le développement et l'environnement (CDE) de l'Université de Berne. Ensemble, ils ont mis en place un module de formation à l'utilisation d'images fournies par satellites. Ainsi, les hydrogéologues du pays ont découvert de nombreux points d'eau et les ont équipés de pompes solaires.

ENSEMBLE



Jon Bjelgvinnsson/CICR



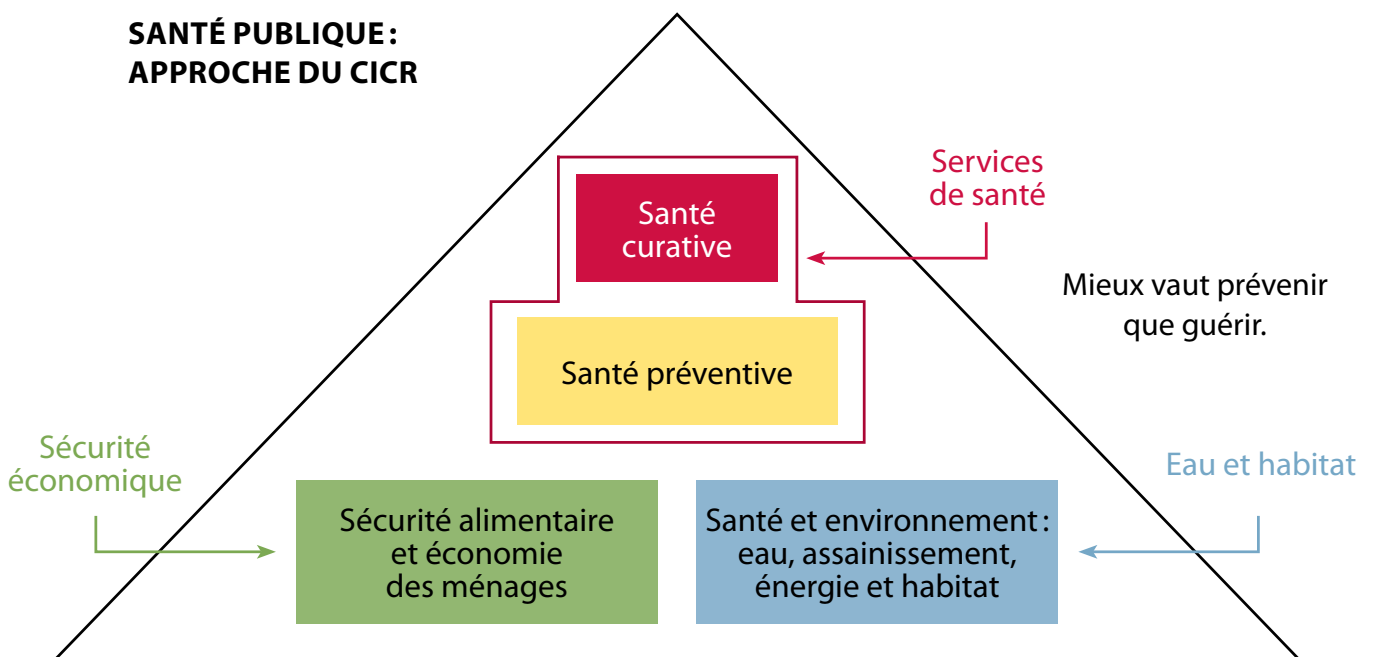
Marco Serafino/CICR

SANTÉ

En temps de conflit, l'accès à l'eau potable est essentiel pour prévenir les maladies et les épidémies.

Souvent, l'accès à l'eau est restreint du fait de la destruction des systèmes d'approvisionnement ou de purification de l'eau, de la localisation des réserves d'eau dans des zones devenues dangereuses ou de déplacements massifs de populations. En dernier ressort, les populations utilisent des sources d'approvisionnement à haut risque sanitaire. De nombreuses personnes contractent des maladies liées à l'eau, mettant à plus rude épreuve encore les hôpitaux et les dispensaires déjà surchargés et sous-équipés en période de conflit. C'est pourquoi les activités relatives à l'eau et à l'assainissement sont intégrées dans l'approche «santé publique» adoptée par le CICR (voir schéma).

En 2008, quelque 15 millions de personnes victimes d'un conflit armé ou d'une autre situation de violence en ont bénéficié dans 43 pays.



Manque d'eau potable

Le nord-est de Sri Lanka a été particulièrement touché par les violences qui se sont traduites par un grand nombre de déplacés. Ces personnes se sont réfugiées dans des zones rurales où plus de 30 ans de conflits ont empêché le développement d'infrastructures essentielles. Dans de telles situations, la collecte d'eau de surface, de rivière ou de pluie, reste trop souvent la seule source disponible et augmente le risque de propagation de maladies liées à l'eau.

Ces deux dernières années, le CICR a fourni un soutien matériel et technique aux comités de l'eau du nord-est de Sri Lanka afin qu'ils assurent le fonctionnement des systèmes d'approvisionnement en eau; des points d'eau et des latrines ont également été construits ou réhabilités et des distributions d'eau par camions citernes ont eu lieu lorsque c'était nécessaire. Ces actions ont été déterminantes pour éviter la propagation des maladies liées à l'eau.

Au niveau médical, le CICR a soutenu neuf hôpitaux par des travaux de maintenance et d'extension de leur système d'eau, ainsi que l'installation de salles pour héberger les blessés. Par ailleurs, les morgues de trois hôpitaux proches de la ligne de front ont été réhabilitées et agrandies afin de préserver la dignité des morts et de leurs familles. Les 65 centres de santé de la Croix-Rouge de Sri Lanka ont eux aussi reçu un soutien pour leur fonctionnement et leurs infrastructures.



Une femme utilise l'eau d'un système qui fournit de l'eau chlorée à un centre de soins de santé primaires

Centres médicaux menacés

En Irak, les infrastructures de santé de base ont souffert de plusieurs décennies de conflits, destructions et d'un manque d'entretien. Le système d'approvisionnement en eau défectueux et l'absence de traitement des eaux usées ont augmenté les risques sanitaires pour la population dans l'ensemble du pays.

Dès 1999, le CICR a commencé la réhabilitation et la construction de centres de santé en Irak dans des zones en proie aux hostilités. En 2007, le CICR a construit ou rénové 13 hôpitaux et 25 centres de santé primaires dont une bonne partie dans les provinces du sud du pays.

Dans des conditions de sécurité très difficiles, le CICR a su s'adapter en agissant directement dans les régions accessibles et indirectement dans des zones problématiques en faisant appel à des sociétés connues, supervisées à distance.

La présence du CICR en Irak depuis de nombreuses années a permis la création d'un large réseau au sein de la communauté locale et de partenariats solides avec les autorités locales et les comités chargés de la gestion de l'eau.

La réhabilitation des infrastructures publiques d'approvisionnement en eau et d'assainissement permet de préserver la santé de la population et d'assurer le bon fonctionnement de tout le système de santé, du simple dispensaire à l'hôpital spécialisé.

Une salle d'opération dans un hôpital de référence qui a été réhabilitée par le CICR dans le nord de l'Irak



Épidémies

Au Zimbabwe, entre août 2008 et fin janvier 2009, plus de 60 000 personnes ont contracté le choléra et 3 000 en sont décédées (source : OMS). Les causes de la propagation de l'infection sont principalement liées au manque d'eau potable, à la déliquescence des systèmes d'évacuation des eaux usées, à la dégradation des infrastructures de santé et au manque de personnel médical.

Pour faire face à l'urgence au Zimbabwe, le CICR alimente douze polycliniques en eau potable et en matériel d'hygiène nécessaire au traitement des patients. Pour limiter la propagation de la maladie, il participe avec les divers acteurs publics à la désinfection des maisons où vivent les personnes atteintes du choléra. Les toilettes, les couvertures et les vêtements sont pulvérisés avec un désinfectant à base de chlore.

En parallèle, afin d'éviter que tout le système de traitement et de distribution d'eau ne s'effondre dans la capitale de 3 millions d'habitants, les ingénieurs du CICR soutiennent depuis plus de deux ans le service national des eaux du Zimbabwe.

Le CICR fournit et prend part à l'installation des pièces de rechange essentielles au fonctionnement et à la maintenance du système.

La désinfection des locaux prévient la propagation d'épidémies telles que choléra et paludisme, et d'autres maladies graves



EN 2008, 15 MILLIONS DE PERSONNES DANS PLUS DE 40 PAYS ONT BÉNÉFICIÉ DES ACTIVITÉS «EAU ET HABITAT» DU CICR



Europe orientale et Asie centrale

Arménie	1 500
Azerbaïdjan	2 300
Caucase	850 000
Géorgie	85 000
Kirghizistan	2 500
Total	941 300



Amérique latine et Caraïbes

Colombie	4 400
Haïti	214 000
Total	218 400



Afrique de l'Ouest et du Centre

Côte d'Ivoire	1 315 000
Guinée-Bissau	9 000
Guinée-Conakry	349 000
Libéria	185 000
Niger	1 000
République centrafricaine	180 000
République du Congo	9 000
Sénégal	6 000
Togo	2 000
Total	2 056 000

Credit photos: CICR
 Cette carte est à but informatif uniquement; elle n'a aucune signification politique particulière.



Moyen-Orient

Irak	2 577 000
Israël/ territoires occupés	181 000
Liban	1 033 000
Syrie	505 000
Yémen	127 000
Total	4 423 000



Asie du Sud

Afghanistan	215 000
Bangladesh	7 000
Népal	8 000
Pakistan	230 000
Sri Lanka	118 000
Total	578 000



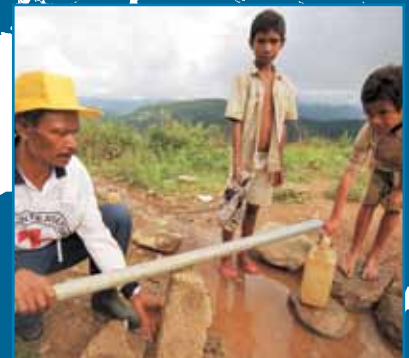
Afrique de l'Est

Erythrée	24 000
Ethiopie	212 000
Kenya	136 000
Somalie	725 000
Soudan	667 000
Tanzanie	3 000
Tchad	94 000
Total	1 861 000



Afrique centrale et australe

Burundi	262 000
Ouganda	332 000
République démocratique du Congo	631 000
Rwanda	60 000
Zimbabwe	3 460 000
Total	4 745 000



Asie de l'Est, du Sud-Est et Pacifique

Cambodge	8 700
Indonésie	13 000
Laos	4 700
Myanmar	132 000
Philippines	80 000
Total	238 400

DÉPLACEMENT

Face à des flux massifs de population, une réponse rapide est indispensable. Les conditions de vie des communautés d'accueil doivent également être prises en compte.

Fin 2008, la population déplacée était évaluée à 26 millions de personnes dans plus de 52 pays par le *Internal Displacement Monitoring Center* et le *Norwegian Refugee Council*. Dans le cas de déplacements massifs de populations, les organisations humanitaires doivent non seulement organiser une aide d'urgence pour les personnes déplacées mais aussi veiller à ce que l'aide apportée ne soit pas disproportionnée par rapport aux conditions de vie des populations locales afin de ne pas briser, à court ou à long terme, l'équilibre souvent fragile entre les populations déplacées et les populations locales.

Regroupées dans des camps ou accueillies par des proches, ces populations n'ont plus rien. Elles ont avant tout besoin d'un abri résistant aux intempéries et d'installations sanitaires afin d'éviter la propagation de maladies.

Déplacement massif et rapide

Au Soudan, plus de deux millions de personnes ont fui les combats au Darfour entre 2004 et 2008. Les personnes déplacées se sont regroupées dans des camps devenus parfois trois fois plus peuplés que la ville d'accueil.

Dès le début du conflit, le CICR a entrepris la construction et/ou la réhabilitation de points de distribution d'eau dans les camps et le long des routes de transhumance des communautés nomades, assurant ainsi l'approvisionnement en eau potable de centaines de milliers de personnes.

Dans le camp de Gereida, une ville de 15 000 personnes, où plus de 120 000 déplacés ont trouvé refuge en huit mois, les ingénieurs du CICR, avec l'aide du Croissant-Rouge soudanais, ont mis en place un système d'adduction

et de distribution d'eau ainsi que des infrastructures pour l'assainissement et l'hygiène (latrines, ramassage des ordures). Ces installations ont permis de juguler une crise sanitaire certaine et grandement réduit les risques liés à la recherche d'eau en dehors du camp. La population locale bénéficie elle aussi de ces améliorations. Enfin, la construction d'un centre de nutrition a contribué à améliorer l'hygiène et à réduire la mortalité infantile dans le camp.

Le CICR est actif en priorité auprès des communautés rurales vulnérables afin de

leur permettre de rester dans leur village lorsque la sécurité le permet plutôt que de le quitter pour un camp de déplacés. L'assistance doit être un facteur de stabilité et non pas de déplacement.

Résultats des travaux accomplis dans le camp par le CICR :

- 6 systèmes d'eau indépendants
- 850 000 litres/jour d'eau potable
- 600 points de distribution
- 14 km de tuyauterie pour la distribution
- 19 réservoirs d'eau d'une capacité de stockage totale de 800 000 litres



Effets sur les populations locales

La poursuite du conflit dans la région de Mindanao aux Philippines a provoqué des déplacements fréquents et répétés de populations. Les habitants des zones qui accueillent ces déplacés se retrouvent dans une situation difficile; leurs moyens de subsistance et leur environnement (eau, terres, forêts, nourriture, infrastructures) subissent les conséquences de l'arrivée massive de personnes souvent démunies. Cette situation peut engendrer des tensions entre les communautés hôtes et les personnes déplacées.

Au cours des trois dernières années, le CICR a installé des systèmes d'approvisionnement en eau et d'assainissement à travers l'île de Mindanao, dans les lieux qu'il avait jugé susceptibles d'accueillir des personnes déplacées. La population locale a donc pu faire face à l'arrivée massive de déplacés et ce, avant même que les équipes du CICR ne soient sur le terrain.

Le CICR a également déployé une aide d'urgence dans les villes ayant accueilli les déplacés. Ainsi, des kits «eau et assainissement», contenant un assortiment de réservoirs souples, de pompes et de canalisations pouvant desservir 15 000 personnes, ont été envoyés dans la ville de Cotabato. Le CICR et la Croix-Rouge philippine travaillent ensemble dans ces interventions d'urgence.

Le CICR met en place des points de distribution d'eau dans un lieu susceptible d'accueillir des déplacés dans la région de Mindanao



Absence d'abris et d'installations sanitaires

En août 2008, des milliers de personnes ont fui les combats et les bombardements lors du conflit qui a opposé la Géorgie à l'Ossétie du Sud et à la Fédération de Russie. Cette région ayant déjà été le théâtre d'affrontements par le passé, de nombreux centres pour personnes déplacées étaient détruits, d'autres manquaient d'installations sanitaires. Durant les combats d'août 2008, des bâtiments et infrastructures ont à nouveau été endommagés, rendant l'accueil des populations déplacées encore plus difficile. Les personnes qui avaient décidé de rentrer chez elles ont dû reconstruire leurs maisons avant l'hiver.

Fort de son expérience des 16 dernières années auprès des populations déplacées en Géorgie, la réponse du CICR à la violence a été en priorité de réparer les centres d'hébergement collectifs. Depuis août 2008, les équipes du CICR, en collaboration avec les autorités et la Société de la Croix-Rouge de Géorgie, ont réhabilité des bâtiments publics abandonnés pour les transformer

en centres d'accueil. Vingt mille personnes déplacées ont pu trouver refuge dans 20 de ces centres. Avant l'hiver, le CICR a procédé à des réparations importantes dans plusieurs centres collectifs à Tbilissi, à Gori et en Géorgie occidentale, abritant quelque 5 000 personnes déplacées.

Dans la zone au nord de Gori et Tskhinvali, les systèmes d'approvisionnement en eau et en électricité sont en cours de réparation. Le CICR apporte son aide au service des eaux de la ville de Tskhinvali. Dans cette région rurale, les familles dont la maison a été endommagée ont reçu du matériel de base afin de procéder aux réparations d'urgence leur permettant de rester sur place.

DÉTENTION

La santé physique et mentale des personnes en détention doit être préservée.

Pendant et après les conflits, les conditions de détention matérielles des personnes privées de liberté sont d'une importance majeure pour leur santé physique et mentale. Par conditions matérielles, on se réfère à un environnement salubre, qui comprend non seulement l'accès à l'eau, pour boire ou pour se laver, mais aussi la sécurité alimentaire assurée par le fonctionnement correct des cuisines. Fournir un espace de vie propre et adéquat (éclairage, cour extérieure, espaces de couchage, ventilation, élimination des parasites et insectes, etc.) est également nécessaire.

Dans des contextes où les autorités carcérales ne disposent que de moyens réduits, le rôle du CICR consiste à les soutenir, notamment lorsqu'elles font face à des risques élevés d'épidémie dus à une forte surpopulation. Aujourd'hui, les infrastructures existantes ne sont plus suffisantes pour héberger une population carcérale mondiale en constante augmentation. En milieu urbain, il est essentiel de tenir compte des interactions existantes entre la prison et la population voisine tant pour le partage de l'eau que pour le risque de contamination mutuelle.

ARTICLE 20

III^e Convention de Genève de 1949

... La Puissance détentrice fournira aux prisonniers de guerre évacués de l'eau potable et de la nourriture en suffisance ainsi que les vêtements et les soins médicaux nécessaires.

ARTICLE 29

III^e Convention de Genève de 1949

La Puissance détentrice sera tenue de prendre toutes les mesures d'hygiène nécessaires pour assurer la propreté et la salubrité des camps et pour prévenir les épidémies (...)
Dans les camps où séjournent des prisonnières de guerre, des installations séparées devront leur être réservées.

En outre, et sans préjudice des bains et des douches dont les camps seront pourvus, il sera fourni aux prisonniers de guerre de l'eau et du savon en quantité suffisante pour leurs soins quotidiens de propreté corporelle et pour le blanchissage de leur linge; les installations, les facilités et le temps nécessaires leur seront accordés à cet effet.

ARTICLE 97

III^e Convention de Genève de 1949

... Les prisonnières de guerre subissant une peine disciplinaire seront détenues dans des locaux distincts de ceux des hommes et seront placées sous la surveillance immédiate de femmes.

Formation inadéquate

Ces quatre dernières années, la population carcérale indonésienne a constamment augmenté, provoquant une surpopulation importante et de nombreux problèmes d'hygiène. Le système carcéral et son personnel manquent de moyens pour prévenir les risques d'épidémies.

En Indonésie, le CICR a choisi une approche de soutien structurel en coordination avec le directeur général des prisons. Ainsi, au cours des trois dernières années, le CICR a organisé plusieurs séminaires sur les thèmes de l'eau, de l'assainissement et de la santé en milieu carcéral auxquels ont participé les trois-quarts des directeurs de prison du pays. Ces séminaires consistaient essentiellement en une formation sur l'évaluation et la gestion

des problèmes sanitaires, qui sont aggravés par la surpopulation. Parallèlement, des projets pour améliorer l'accès à l'eau et à l'hygiène ont été réalisés en 2008 par le CICR dans 15 lieux de détention indonésiens. Grâce à l'implication des autorités et à la mobilisation des acteurs gouvernementaux et internationaux par le CICR, les conditions de détention de plusieurs dizaines de milliers de personnes se sont améliorées.



En Indonésie, la surpopulation menace la santé physique et mentale des détenus et pose des défis majeurs de gestion aux autorités

Femmes et enfants

En Éthiopie, comme dans beaucoup d'autres pays, les femmes et les enfants ne représentent qu'un très faible pourcentage des détenus. Cette population, prioritaire en raison de sa vulnérabilité, n'a qu'une influence négligeable sur la prise de décisions. Alors que la séparation des femmes et des enfants du reste des détenus est spécifiquement soulignée dans le droit international humanitaire, ce groupe vulnérable est souvent contraint de partager les mêmes lieux de vie que les hommes.

En Éthiopie, pour satisfaire les besoins spécifiques de cette catégorie de détenus, le CICR, en collaboration avec les autorités carcérales, a participé à la construction de blocs séparés pour les femmes et leurs enfants.

Au cours des dix dernières années, une cinquantaine de lieux accueillant entre 3 et

5% de femmes et d'enfants ont été adaptés à leurs besoins: un local bien aéré, sec et spacieux, un espace d'hygiène propre et séparé, avec douches, lavoirs et latrines. L'agencement diffère ainsi de celui réservé aux hommes: les lits superposés sont bannis pour permettre aux enfants d'utiliser les couchettes, et le nombre de douches, de toilettes et de lavoirs est doublé.

En milieu carcéral, la prise en compte des besoins spécifiques des femmes et des enfants doit être une priorité absolue



Populations proches des prisons

En 1994 au Rwanda, suite au génocide et à la guerre civile, la population carcérale a atteint 150 000 détenus. Il était inconcevable d'apporter l'eau courante dans les lieux de détention alors que la population locale n'en avait pas.

Parallèlement à ses activités dans les lieux de détention du Rwanda depuis 1994, le CICR a également mis en œuvre des programmes d'approvisionnement en eau et de purification de l'eau qui ont profité aussi bien aux détenus qu'aux habitants

des quartiers environnants dans toutes les grandes villes du pays. Par exemple, un projet entrepris dans la localité de Remera fournit de l'eau aux 100 000 personnes de cette banlieue de Kigali, ainsi qu'à la prison locale.

Les systèmes de biogaz installés dans certaines prisons ont permis aussi de réduire les incidences néfastes de leurs déchets sur l'environnement et les communautés avoisinantes.

Installations sanitaires insuffisantes

Aux Philippines, les infrastructures existantes sont insuffisantes pour faire face à la surpopulation grandissante. De ce fait, l'accès à l'eau, aux points de lessive, aux douches et à l'air frais s'est considérablement réduit.

En accord avec les autorités judiciaires et carcérales, le CICR a entrepris des travaux de réhabilitation dans un grand nombre de prisons des Philippines: forage de puits, construction de réservoirs et de fosses septiques, connexion aux réseaux existants, installation de couchettes, amélioration du système de ventilation et du système d'évacuation des déchets. Des systèmes de biogaz ont également été installés dans

les prisons de Manille et de Davao. Avec le soutien du CICR, le gouvernement a organisé des tables rondes pour trouver des solutions viables et durables aux problèmes de surpopulation carcérale.

Prison de Manille



URBANISATION

Une urbanisation croissante non planifiée est souvent source de violence. Les infrastructures essentielles doivent fonctionner et être protégées, surtout dans les villes les plus importantes.

Plus de la moitié de la population mondiale vit en milieu urbain et la population des bidonvilles pourrait atteindre 1,4 milliard de personnes en 2020 (ONU-HABITAT). Les villes sont le théâtre de multiples formes de violence parfois simultanées : conflit armé, guerre des gangs, violence communautaire endémique et crime organisé.

Dans de telles situations, les services publics sont souvent insuffisants, voire inexistantes. L'absence de moyens financiers et de ressources humaines qualifiées est la cause principale du manque d'entretien et de la vétusté des infrastructures essentielles (hôpitaux, installations de purification de l'eau). Par ailleurs, l'interdépendance des différents services rend plus complexe la mise en œuvre de solutions, par exemple, l'évacuation des eaux usées dépend du réseau de distribution de l'eau et ce dernier est tributaire de l'alimentation en électricité. La difficulté de trouver des spécialistes pour faire fonctionner ces services, une fois réparés, est une source de préoccupation supplémentaire.

Urbanisation rapide et non planifiée

Construit à l'origine pour accueillir quelques milliers d'ouvriers, le bidonville haïtien de Cité Soleil abrite aujourd'hui 200 000 personnes. En 2005 – 2006, l'insécurité a forcé les services publics à désertier le bidonville, privant la population d'eau et de soins de santé primaires. Les habitants étaient obligés de faire de longs trajets pour s'approvisionner en eau et s'exposaient ainsi davantage à la violence. L'impossibilité d'entretenir les infrastructures et de couvrir les frais a conduit à l'arrêt total de tous les services.

Actif depuis 2005 à Cité Soleil (Haïti), le CICR a, dans un premier temps, soutenu le retour des services de l'État afin de restaurer un approvisionnement minimum en quelques lieux clés. Puis il a collaboré avec les autorités et des partenaires locaux pour réparer 36 bornes fontaines publiques couvrant l'ensemble de Cité Soleil. Un soutien a également été apporté en amont à deux stations de pompage alimentant le réseau.

Le programme de réhabilitation des fontaines publiques a permis de multiplier les sources d'eau à proximité des habitations. Il a non seulement amélioré la quantité et la qualité de l'eau disponible, mais a augmenté la sécurité des femmes et des enfants en réduisant les distances à parcourir et donc les dangers auxquels ils sont exposés (violence armée, violences sexuelles, etc.).

Ce retour des institutions étatiques dans le quartier était essentiel à la pérennité du système. En s'associant avec la CAMEP (service de l'eau), le CICR lui a permis de travailler sans être la cible des violences. Par la suite, d'autres services ont pu également reprendre leurs activités.

L'objectif de ce projet était de favoriser une concertation de toutes les parties concernées pour permettre la création d'une structure de distribution d'eau capable d'exister sans la présence du CICR. À l'avenir, le CICR continuera son travail avec les différents partenaires en vue de consolider les acquis : renforcer le système – en particulier la partie technique du pompage à la distribution – et améliorer la gestion en mettant en place une structure communautaire pour tenter de couvrir les frais.

Rétablissement de l'approvisionnement en eau potable à Cité Soleil



Des zones urbaines ingérables

Sadr City, en Irak, est l'un des quartiers les plus pauvres et les plus peuplés de Bagdad (2,5 millions d'habitants). Les affrontements y sont fréquents. Les infrastructures d'approvisionnement en eau et d'assainissement ont besoin d'être révisées, réparées ou remplacées. Les coupures de courant et le manque d'entretien ont des répercussions sur le fonctionnement des stations de pompage et de purification de l'eau. Une grande partie de la population n'a pas d'accès direct à l'eau potable. Les maladies dues à la consommation d'eau polluée et le risque d'épidémie mettent le système médical déjà saturé à rude épreuve.

L'alimentation en eau de Sadr City dépend d'une importante station de pompage (Abu Nawas) sur le Tigre qui dessert de nombreuses petites stations de traitement de la ville. Abu Nawas a été sévèrement endommagée pendant le conflit de 2003 et le CICR a déployé de gros moyens pour la remettre en état.

Le CICR a également réparé et modernisé plusieurs petites stations de traitement pour

assurer un approvisionnement suffisant en eau de qualité. Par exemple, une de ces stations a alimenté en eau potable l'hôpital psychiatrique d'Al-Rashad, qui compte 1 200 lits.

Le CICR a rétabli la capacité de pompage et amélioré le processus de traitement des eaux en réactivant et en améliorant les unités de traitement chimique, en nettoyant les bassins de sédimentation et en réparant ou

remplaçant les pièces abîmées du système de filtration et de l'alimentation électrique.

L'amélioration de la qualité, la fiabilité accrue et la quantité plus importante d'eau fournie par la station ont réduit le nombre de livraisons par camions citernes et la menace potentielle pour la santé publique. Le projet entier a été mis en œuvre par les entrepreneurs locaux et supervisé par le CICR.

Mauvaise gestion des eaux usées et des déchets

L'instabilité politique, les restrictions à l'importation, les dégâts importants causés à la centrale électrique de Gaza, les interruptions de l'approvisionnement en fioul et les retards de paiement entravent le fonctionnement des installations de distribution d'eau et d'évacuation des eaux usées de Gaza. En mars 2007, à Beit Lahia, les digues d'un bassin contenant des centaines de milliers de litres d'eaux usées se sont rompues. La vague a inondé un village bédouin, tuant cinq personnes, en blessant 16 autres et détruisant les maisons de milliers d'habitants. Le réservoir était incapable d'absorber le volume croissant d'eaux usées. Si les eaux usées avaient atteint la nappe phréatique, cette fuite aurait menacé la principale source d'eau potable de la région et entraîné des conséquences catastrophiques pour la santé publique dans le nord de Gaza.

Après la rupture du réservoir d'eaux usées à Beit Lahia (Gaza), le CICR a effectué des réparations d'urgence : pompage du réservoir principal et détournement des égouts des maisons voisines. Il est parvenu à résoudre les problèmes immédiats. La situation dans la bande de Gaza ne lui a pas permis de poursuivre un travail de rénovation durable.

En 2008 un bassin contenant 50 000 m³ d'eaux usées non traitées menaçait d'inonder les rues et les habitations de Khan Younès, une ville de plus de 180 000 habitants. Alerté par la compagnie côtière des eaux et la municipalité de Khan Younès, le CICR, grâce au soutien financier du Croissant-Rouge du Qatar, a construit deux nouveaux bassins à quelques kilomètres du bassin actuel pour retenir les eaux usées et éviter que celles-ci inondent la ville et contaminent les sources d'eau potable.



Système de pompage d'urgence à Beit Lahia mis en place afin d'éviter une rupture de la digue du bassin récoltant les eaux usées

CATASTROPHES NATURELLES

Les effets des catastrophes naturelles sont plus dévastateurs lorsque les infrastructures sont déjà endommagées par les conflits.

Populations déplacées, famines, destruction des habitations, des biens et des réserves de nourriture, dégradation des infrastructures essentielles, telles que quelques-unes des conséquences des catastrophes naturelles. Lorsque ces catastrophes ont lieu dans des zones déjà en conflit ou qu'elles en sont le déclencheur, les risques de dégradation de la situation sanitaire s'accroissent. Par exemple, les infrastructures d'approvisionnement en eau, de gestion des déchets et d'électricité, déjà mises à mal par les conflits armés, sont incapables de résister aux dommages causés par les catastrophes naturelles. De plus, les secours humanitaires doivent intervenir dans des situations souvent extrêmement difficiles.

Les conséquences des catastrophes naturelles se sont aggravées de façon spectaculaire ces dernières décennies, tant par le nombre des personnes touchées que par la durée des crises qu'elles entraînent. Tout indique que cette tendance s'accroîtra encore dans les années à venir.

Contamination de l'eau potable

Le 5 mai 2008, le cyclone Nargis a dévasté le delta de l'Irrawaddy, au Myanmar, faisant plus de 100 000 morts ou disparus et touchant quelque 2,4 millions de personnes. Les réservoirs d'eau potable ont été contaminés par les carcasses d'animaux en décomposition, les cadavres humains, l'eau salée et les débris. Un programme d'urgence a permis d'alléger les conséquences de la catastrophe là où l'accès était possible.

Immédiatement après le cyclone, la Croix-Rouge de Myanmar a mené des opérations d'urgence et envoyé des équipes d'évaluation dans les régions dévastées, avec l'aide logistique du CICR.

La première semaine, un avion-cargo affrété par le CICR a atterri à Yangon avec à son bord 35 tonnes d'équipement et de matériel nécessaires aux soins médicaux, à l'approvisionnement en eau potable

et à l'enlèvement des corps. Par la suite, d'autres transports aériens et terrestres, soutenus par l'ensemble des composantes du Mouvement, ont permis la distribution de 2 500 tonnes de matériel (nourriture, jerrycans, etc.) pour faire face à l'urgence.

Pour mener ses activités d'approvisionnement en eau et d'assainissement, le CICR a employé des techniciens et des ingénieurs locaux qui l'ont aidé à former des

volontaires de la Croix-Rouge de Myanmar au fonctionnement et à la maintenance de stations mobiles de traitement des eaux ainsi qu'à la vidange et au nettoyage des bassins traditionnels contaminés. D'autres équipes comprenant des volontaires de la Croix-Rouge de Myanmar et du ministère de la Santé ont évalué les régions où des milliers de personnes s'étaient réfugiées, régions touchées ou non par le cyclone.



Production d'eau potable à Dedaye pour les victimes du cyclone Nargis

Situation d'urgence aiguë

Le 8 octobre 2005, le séisme le plus violent qu'ait connu le Pakistan a dévasté le nord du pays, tuant 73 000 personnes et laissant plus de 3,5 millions de personnes sans abri. Des villages entiers ont été détruits, les réseaux d'eau et d'électricité, les routes, les écoles et les infrastructures médicales ont été sérieusement endommagés. Une grande partie des victimes se trouvaient dans des vallées isolées dont les routes d'accès avaient souvent été détruites.

Le CICR est présent au Pakistan depuis 1981 et à Muzaffarabad depuis 2004. Dès le lendemain du séisme, des équipes d'évaluation ont été envoyées dans les vallées de la Neelum et de la Jhelum (Cachemire) afin d'établir les priorités immédiates (accès aux services de santé, abris d'urgence et approvisionnement minimal en eau et en nourriture). Plus tard, le CICR a favorisé la mise en place de projets à moyen et long terme. L'intervention du CICR ne s'est terminée qu'en juillet 2008.

Elle a permis la réhabilitation et la construction de plus de 100 réseaux d'eau ruraux (bénéficiant à 80 000 habitants) ainsi que de systèmes d'irrigation pour 9 000 paysans; en milieu urbain, quatre stations de purification de l'eau desservant plus de 100 000 habitants (Muzaffarabad, Chinari, Hattian et Pattika) ont été remises en service en collaboration avec les services des eaux. Les éléments clés de l'opération ont été la capacité d'établir des priorités, d'adapter la réponse entre la phase d'urgence et la phase de réhabilitation et de coordonner les activités avec toutes les parties prenantes. Ainsi dans un premier temps, il s'agissait de sauver des vies et dans un deuxième temps, de reconstruire les infrastructures publiques et des logements permettant aux populations de reprendre une vie normale. Enfin, ce processus a dû se faire en coordination avec les villageois, les



Transport d'équipement d'urgence nécessaire pour la réparation des systèmes d'approvisionnement en eau dans les villages touchés par le séisme au Cachemire

autorités locales et nationales, les agences humanitaires et l'armée pakistanaise.

En 2008, un nouveau tremblement de terre a frappé la région du Baloutchistan à l'ouest du pays. Le CICR a organisé la distribution

d'urgence de matériel pour construire des abris en faveur des personnes dont les habitations avaient été gravement endommagées. Grâce à cette action rapide, la population a pu rester sur place, dans son environnement socioéconomique habituel.

Régions touchées par un conflit

Ces dernières années, les Somaliens ont dû faire face à une succession rapide de catastrophes naturelles et à une intensification du conflit armé ainsi qu'à une hausse du coût de la vie. Ce sont autant de facteurs qui contribuent à la dégradation des conditions de vie des Somaliens.

Plusieurs saisons des pluies avec une pluviométrie nettement inférieure à la moyenne ont incité le CICR à lancer, en 2008, deux opérations de distribution d'eau potable par camion pour faire face à la grave pénurie d'eau dans le centre et le sud de la Somalie. Près d'un demi-million d'éleveurs ont pu bénéficier de l'acheminement de 277 millions de litres d'eau.

Le CICR a aussi poursuivi ses efforts visant à améliorer l'approvisionnement provenant des sources d'eaux souterraines (puits et forages) et les installations de stockage des eaux de surface (captages de l'eau de pluie). Près de 180 000 personnes ont ainsi eu un accès plus facile à l'eau.

Afin d'accroître l'autosuffisance de la population agricole qui vit le long des fleuves Shabelle et Juba, le CICR a fourni 67 pompes, et il a réparé et modernisé quatre vannes d'écluses pour l'irrigation. Ces travaux ont permis d'obtenir une production agricole sur 1 300 hectares de terres.

LE CICR, L'EAU ET L'ENVIRONNEMENT

Le CICR fait en sorte que sa présence sur le terrain et ses opérations ne portent pas préjudice à l'environnement.

Le CICR en général et son Unité «eau et habitat» en particulier s'efforcent de réduire l'impact que leur présence et leurs activités (logement, consommation d'énergie et utilisation des ressources) ont sur l'écosystème et sur l'environnement.

Depuis sa création en 1983, l'Unité «eau et habitat» s'efforce de promouvoir le respect de l'environnement et de sélectionner des techniques et des outils respectueux de l'environnement. Ses ingénieurs sont encouragés à tenir compte des aspects environnementaux dans leurs projets, dans la mesure où cela ne retarde pas ou ne compromet pas l'assistance aux victimes. En cas d'urgence, les ingénieurs essaient toujours de trouver un équilibre entre les besoins immédiats des victimes et les conséquences à moyen et long terme de leurs activités.

Après la phase d'urgence d'une crise, certains projets «responsables» peuvent avoir des effets positifs sur l'environnement. Dans la mesure du possible, le CICR tente de stimuler l'intérêt et la motivation de ses partenaires locaux afin d'assurer la viabilité de ces projets favorables à l'environnement.

Civils

En Érythrée, durant la guerre de 1998 avec l'Éthiopie, de nombreux systèmes d'approvisionnement en eau ont été détruits dans la zone montagneuse de Debub et Gash-Barka. Avec la participation des communautés locales, l'équipe du CICR a installé des systèmes de pompage à énergie solaire au lieu des pompes à diesel préexistantes qui étaient coûteuses et dont l'approvisionnement était sporadique. L'approche solaire fut possible grâce à une conjonction de facteurs favorables : l'arrêt des combats, de petits villages dispersés, des communautés motivées, aucun risque de vandalisme, des services des eaux organisés et un expert en technologie solaire dans la capitale. Sans ces conditions préalables, ce type d'approche technologique ne saurait être durable. La conception est aujourd'hui techniquement maîtrisée, l'équipement est léger, l'installation rapide et la fiabilité prouvée même dans des conditions extrêmes (chaleur, poussière, sable). Toujours en Érythrée, le CICR a lancé un projet pilote pour les femmes dans les camps de déplacés en leur apprenant à construire des fours améliorés qui permettent d'économiser jusqu'à 50% du bois nécessaire à la cuisson des aliments. Pour ce projet, le CICR a travaillé avec un institut de recherche et les autorités. Ces fours surélevés permettent aux femmes de cuisiner debout. Pourvus d'une cheminée pour l'évacuation de la fumée, ces fours, mis au point par les ministères érythréens de l'Énergie et de l'Agriculture ainsi que par une association de femmes érythréennes, réduisent fortement l'incidence des maladies respiratoires. Des femmes expérimentées ont été mandatées par les autorités régionales et rémunérées par le CICR pour former d'autres femmes déplacées. Une partie des matériaux nécessaires à la construction de ces fours, comme l'argile et les pierres, était disponible à proximité du camp. Le reste a été fourni par le CICR.

En République démocratique du Congo, les berges de la rivière Murhundu s'érodaient et menaçaient la source principale d'eau de Bukavu, ville située en aval. Le CICR a persuadé les habitants de planter des arbres et non des cultures sur les berges de la rivière pour diminuer l'érosion et la turbidité de l'eau, réduisant ainsi la consommation de produits chimiques dans le traitement de l'eau.

Détenus

Au Népal, le CICR, en collaboration avec le département pénitentiaire népalais, a entrepris la rénovation de la prison du district de Kaski, à Pokhara. Les travaux de rénovation comprenaient l'installation d'un système peu polluant au biogaz – avec le concours de Biogaz Support Programme-Népal – visant à améliorer considérablement les conditions d'hygiène à l'intérieur et autour des locaux de la prison, et à réduire la consommation de pétrole.

En Éthiopie, malgré la déforestation et la désertification, le bois reste la principale source d'énergie. Devant l'urgence de trouver des ressources alternatives, des études ont montré que, dans certaines régions, l'utilisation de pétrole coûtait huit fois moins cher que le bois. Le CICR a donc décidé d'installer des cuisinières à pétrole dans les prisons du pays, dont bénéficient 40 000 détenus, sauvant ainsi 100 000 arbres par an. Tous les équipements sont fabriqués localement, peuvent être facilement reproduits et sont conçus pour durer. En cas de passage à d'autres sources d'énergies comme le gaz, seul le brûleur serait à changer.

Systeme de pompage et de distribution d'eau potable dans le Gash Barka utilisant exclusivement l'énergie solaire



ARTICLE 35, par. 3
Protocole I additionnel

Il est interdit d'utiliser des méthodes ou moyens de guerre qui sont conçus pour causer, ou dont on peut attendre qu'ils causeront, des dommages étendus, durables et graves à l'environnement naturel.

ARTICLE 55, par. 1
Protocole I additionnel

La guerre sera conduite en veillant à protéger l'environnement naturel contre des dommages étendus, durables et graves. Cette protection inclut l'interdiction d'utiliser des méthodes ou moyens de guerre conçus pour causer ou dont on peut attendre qu'ils causent de tels dommages à l'environnement naturel, compromettant, de ce fait, la santé ou la survie de la population.



MISSION

Organisation impartiale, neutre et indépendante, le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) a la mission exclusivement humanitaire de protéger la vie et la dignité des victimes de conflits armés et d'autres situations de violence, et de leur porter assistance. Le CICR s'efforce également de prévenir la souffrance par la promotion et le renforcement du droit et des principes humanitaires universels. Créé en 1863, le CICR est à l'origine des Conventions de Genève et du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, dont il dirige et coordonne les activités internationales dans les conflits armés et les autres situations de violence.



CICR